

Fractures et transitions : réconcilier la France

Déclaration du groupe CGT-FO

Dans la lettre de saisine sur le sujet pour lequel nous allons nous prononcer aujourd'hui il était bien écrit que « la commission temporaire soumettra un projet d'avis à l'assemblée du CESE présentant la vision du projet de société le plus largement partagé par la société civile ».

FO n'a pas la prétention de proposer une vision du projet de société, qui relève pour nous de la responsabilité des partis politiques. Pour autant, nous ne restons pas muets quand ce qui est proposé va à l'encontre des intérêts des travailleurs et de tout ce qu'ils ont pu arracher à travers leurs luttes pour le progrès social et la défense des principes fondateurs de notre modèle républicain.

Pour le groupe FO, cet avis pose plusieurs problèmes.

Un problème d'abord méthodologique : Il a été décidé de mettre en place une plateforme de consultation avec la totale assurance qu'elle présenterait une opportunité pour le CESE d'être novateur en étant le premier à tenir compte des idées remontées par les citoyens dans son travail. De fait, la demande d'abrogation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe est arrivée très largement en tête du vote et à l'évidence la plateforme a pu être utilisée dans le cadre de modes d'expression coordonnés et non spontanés de citoyens.

Autre question, malgré les efforts faits par rapport au texte de départ, cet avis s'inscrit encore dans un cadre de référence construit autour d'une certaine vision de la problématique écologique et milite pour que celle-ci devienne de fait le cœur de toute politique publique et la dimension qui structure le reste des champs économiques et sociaux.

C'est d'ailleurs au regard de cette primauté qu'il faut comprendre la préconisation sur la généralisation des principes de la convention d'Aarhus à l'ensemble des politiques publiques. Cette convention a ouvert la porte à la judiciarisation de la problématique écologique au risque de mésestimer l'impérieuse nécessité qu'elle aille de pair avec l'impératif de la justice sociale.

Nous croyons à la démocratie représentative et au mandat. Le peuple est souverain et c'est lui seul qui décide si sa volonté est incarnée ou non par un pouvoir politique. Le droit de vote permet l'exercice de cette souveraineté. Pour le groupe FO, quelques citoyens tirés au sort ne représentent pas le peuple et cette solution ne règle pas le problème de l'éloignement des lieux de débats et de décisions publics et politiques de la réalité de la vie des citoyens. Nous nous interrogeons aussi sur le risque que les modes dits de participation directe ne conduisent à diluer les responsabilités dans les politiques menées. Comment ainsi croire au remède de la participation au moment même où le gouvernement mène des politiques remettant en cause les fondements des systèmes de protection sociale, les droits qui y sont associés et agit de manière unilatérale et sans réelle prise en compte et considération du dialogue social et de la négociation collective ?

Pour le groupe FO, le CESE aurait mieux fait de favoriser l'audition directe des citoyens, afin d'intégrer ce qu'ils pensent dans les sujets abordés au lieu de privilégier une participation accompagnée par des professionnels, avec tous les risques que ça représente en termes de filtrage de la réelle pensée des citoyens.

L'avis est à bien des égards éloigné de la réalité des problèmes à l'origine du mouvement dit des gilets jaunes et pour nombre d'entre eux portés par les syndicats de longue date. Que ce soit sur le pouvoir d'achat, ou bien sur la désertification de territoires entiers par les services publics, ou encore sur le sentiment que les politiques publiques conduisent de plus en plus à affaiblir les principes de solidarité pour transformer chaque citoyen en simple individu responsable de son propre sort ; les réponses apportées dans cet avis ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Concernant les services publics, même si certaines préconisations vont dans le bon sens, rien sur la suppression des emplois, comme si on pouvait assurer un service de qualité avec des milliers de fonctionnaires en moins. Il suffirait, par ailleurs de développer des maisons de service aux publics, y compris en optant pour des structures itinérantes, pour régler les problèmes soulevés par le manque de proximité avec les citoyens. Pire, l'objectif ne serait plus de satisfaire l'ensemble des besoins des citoyens mais de leur assurer un « panier de services publics », qui n'aura d'ailleurs de public que le nom puisqu'il pourra être délivré par le tissu associatif.

Concernant les investissements publics : ils sont vus comme une charge supplémentaire à combattre au nom du dogme de l'austérité ; et non pas comme bénéfiques à tous en permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail, et favorisant la croissance économique

Quelques éléments seulement sur l'emploi mais rien sur les politiques publiques à l'origine de sa précarisation, avec toujours la même volonté de détruire toutes les protections que permet le droit du travail et les conventions collectives. Les jeunes, par exemple, doivent passer de plus en plus d'années entre les stages, le chômage, les CDD, l'Intérim avant d'espérer avoir enfin un emploi stable mais sans pour autant être sûr d'en vivre décemment. Le CESE propose de regrouper les minimas sociaux dans un revenu minimum social garanti. Le groupe FO, conteste cette préconisation qui ne règlera ni le problème de pauvreté ni celui

des jeunes qu'on doit plutôt inscrire dans de vrais parcours de formation avec un réel système d'attribution de bourses d'études.

Enfin, et comme indiqué en préambule, FO n'a pas vocation à proposer un projet de société mais de représenter et porter les revendications des salariés.

Par conséquent, le groupe FO n'a pas pris part au vote.